

#COULEPASTONÉTÉ



## Rivières, fleuves et canaux :

les risques à connaître pour s'amuser sans danger

Après plusieurs semaines de confinement et avec le retour des chaleurs estivales, les rivières et canaux vont être cet été encore très prisés par les jeunes en quête de jeux d'eau. Agés de 12 à 25 ans, ces jeunes ignorent la plupart du temps les risques qu'ils prennent à se baigner en zones navigables non autorisées.



Baignade hors lieux autorisés :

### Des chiffres mortels



**1 000**  
décès/an

la noyade, tous lieux confondus, est la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans.

**40 %**  
des noyades

ont lieu dans les cours d'eau ou les plans d'eau.

Les  
**12-25 ans**

sont les plus touchés par les accidents de baignade sur le réseau fluvial.

Source : Santé Publique France

Été 2021 :

### Les canaux et rivières pris d'assaut ?



**4,5 mois**

C'est la durée de confinement enduré par les jeunes depuis le 17 mars 2020.



**800 000**

C'est le nombre d'enfants qui n'ont pas pu suivre les cours de natation prévu dans le programme scolaire cette année.  
(Source : Santé Publique France)

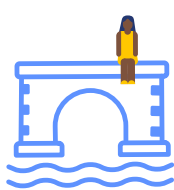


**-9%**

C'est la baisse de réservations enregistrées sur le littoral cet été, selon le baromètre Oppodo-Raffour. Les français redécouvrent leurs territoires et privilégient les destinations locales et rurales.

### 6 risques courants dans les rivières, canaux et fleuves

La baignade dans les rivières, canaux et fleuves comporte des risques souvent **invisibles depuis la surface**, pouvant conduire à des accidents graves voire mortels :



**Saut depuis un pont ou une berge**

Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (rochers, pieux)



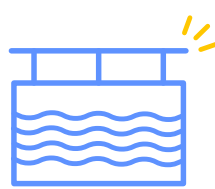
**Courants forts sous la surface**

Être déporté par les courants, s'évanouir en se heurtant à des ouvrages



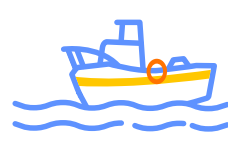
**Berges non aménagées pour la baignade**

Difficulté à remonter, épuisement



**Courant ou aspiration soudaine à proximité d'une écluse ou d'un barrage**

Noyade par aspiration vers le fond de l'écluse



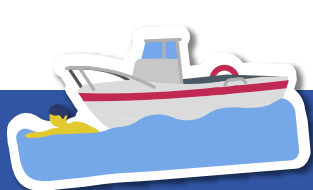
**Passage de bateaux**

Blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices



**Faible visibilité dans l'eau**

Blessure sur un obstacle ou une installation immergée



Pour un été cool,

#COULEPASTONÉTÉ

Partagez l'info et choisissez les sites de baignade autorisés sur VNF.fr !

Soutenu par

  
**MINISTÈRE DES SPORTS**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
Voies navigables de France

